

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 3 septembre 2024, et ce, à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Viau,	présidente et membre parent représentant le district 1
M ^{me} Jaymee Lafave,	vice-présidente et membre parent représentant le district 5
M ^{me} Viviane Drapeau,	membre parent représentant le district 4
M. Yannick England,	membre représentant le personnel enseignant
M. Alexandre Gagnon,	membre représentant la communauté
M. Pier-Luc Girard,	membre représentant la communauté
M ^{me} Johanne Hamel,	membre représentant la communauté
M ^{me} Audrey Lane,	membre parent représentant le district 2
M ^{me} Danny Mahone,	membre représentant le personnel de soutien
M ^{me} Geneviève Pelletier,	membre représentant la communauté
M ^{me} Lauralie Sarrazin,	membre parent représentant le district 3
M ^{me} Nathalie St-Louis,	membre représentant les directeurs d'établissement

les membres du conseil d'administration et formant quorum. M. René Brisson, directeur général, est présent. M^e Malaythip Phommasak, directrice adjointe du Service du secrétariat général et des affaires juridiques, en remplacement de M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié conformément aux règles de fonctionnement du conseil d'administration aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Malaythip Phommasak a motivé son absence puisqu'agissant en remplacement de M^e Rémi Tremblay comme secrétaire de la séance.

Invités :

M^{me} Isabelle Beaudin, directrice adjointe, Service des ressources éducatives
M. David Castanha-Morin, directeur, Service des ressources financières
M^{me} Marie-Claude Gaudreau, directrice, Service de l'organisation scolaire et du transport
M^{me} Brigitte Labelle, directrice, Service des ressources éducatives
M. Marc-André Leblanc, directeur, Service des ressources matérielles
M. François Léveillé, directeur, Service des technologies de l'information
M^{me} Marie-Isabelle Roy, directrice, Service des ressources humaines

1. POINTS STATUTAIRES

1.1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M^{me} Isabelle Viau, présidente, ouvre la séance. Il est 19 h.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCA-421/SSGAJ)

M^{me} Viviane Drapeau **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Points statutaires

1.1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. Sujets à traiter ne nécessitant pas présentation ou discussion (ordre du jour de consentement)

2.1. Dispense de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2024

2.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2024

3. Période de questions des élèves

4. Période de questions du public

5. Comités du conseil d'administration

6. Sujets à traiter nécessitant présentation ou discussion

- 6.1. Démission d'un membre du conseil d'administration représentant le personnel professionnel non enseignant
 - 6.2. Démission d'un membre représentant de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles au conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN)
 - 6.3. Budget initial 2024-2025
 - 6.4. État de situation - Clientèle et transport
 - 6.5. Bilan de la rentrée 2024-2025
 - 6.6. Nomination des membres du conseil d'administration aux divers comités permanents du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
 - 6.7. Nomination des membres du conseil d'administration du Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord au conseil d'administration d'une corporation sans but lucratif
 - 6.8. Gestion contractuelle - Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ conclus entre le 1^{er} mai et le 31 juillet 2024
7. **Information de la présidente ou du directeur général**
 8. **Divers**
 9. **Levée de la séance**

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

2. SUJETS À TRAITER NE NÉCESSITANT PAS PRÉSENTATION OU DISCUSSION (ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT)

Tous les points contenus à l'ordre du jour de consentement sont adoptés d'une seule voix. Les points 2.1 et 2.2 sont adoptés sur proposition de M. Alexandre Gagnon.

2.1. DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2024 (RCA-422/SSGAJ)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M. Alexandre Gagnon de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2024.

Adopté

2.2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2024 (RCA-423/SSGAJ)

M. Alexandre Gagnon **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2024.

Adopté

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES ÉLÈVES

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- M. Pierre-Pascal Duquette, président de l'association Sauvons le Camping Donald et M^{me} Louise Lapointe, trésorière souhaitent connaître les critères transmis à la Ville pour la construction des écoles situées à Saint-Canut.

5. COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rencontres des comités du conseil d'administration :

Comité des ressources humaines – N/A
Comité de vérification – volet RARC – N/A
Comité de vérification – N/A
Comité de gouvernance et d'éthique – N/A

6. SUJETS À TRAITER NÉCESSITANT PRÉSENTATION OU DISCUSSION

6.1. DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION REPRÉSENTANT LE PERSONNEL PROFESSIONNEL NON ENSEIGNANT

Pour information

6.2. DÉMISSION D'UN MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ AYANT UNE EXPERTISE EN MATIÈRE FINANCIÈRE OU COMPTABLE OU EN GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES OU MATÉRIELLES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (CSSRDN)

Pour information

6.3. BUDGET INITIAL 2024-2025 (RCA-424/SRF)

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 3 424 387 \$ et que ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2023 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains et du montant des provisions relatives aux offres salariales net des subventions anticipées pour ces offres;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire au montant de 25 142 110 \$ a été établi en prenant en considération :

Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 91 093 746 \$, et :

Un nombre de 85 091 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et :

Le taux de 0,09152 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le Ministre pour la taxe scolaire 2024-2025.

Il est **PROPOSÉ** par M. Pier-Luc Girard que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 509 554 167 \$ et des dépenses de 512 978 554 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

DE MANDATER la direction générale de s'assurer de la conformité de la taxation scolaire et des subventions pour l'année scolaire 2024-2025 à toute réglementation gouvernementale et, le cas échéant, de procéder aux ajustements nécessaires.

D'AUTORISER la direction générale et le directeur du Service des ressources financières d'apporter les corrections budgétaires à la suite du dépôt des règles budgétaires définitives et de déposer un budget déficitaire respectant les limites d'appropriation de l'excédent accumulé.

D'ADOPTER le budget 2024-2025, le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire du CSSRDN sous la cote **CA2024-2025-01**.

Adopté

6.4. ÉTAT DE SITUATION - CLIENTÈLE ET TRANSPORT

Pour information

6.5. BILAN DE LA RENTRÉE 2024-2025

Pour information

6.6. NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX DIVERS COMITÉS PERMANENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (RCA-425/SSGAJ)

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Viviane Drapeau de nommer les personnes suivantes aux divers comités permanents du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord :

Comité de gouvernance et d'éthique

M^{me} Viviane Drapeau
M. Alexandre Gagnon
M^{me} Geneviève Pelletier
M^{me} Nathalie St-Louis
M^{me} Isabelle Viau
M^{me} Lauralie Sarrazin

Comité de vérification

M. Pier-Luc Girard
M^{me} Johanne Hamel
M^{me} Malaythip Phommasak

Comité des ressources humaines

M^{me} Viviane Drapeau
M. Yannick England
M^{me} Johanne Hamel
M^{me} Audrey Lane
M^{me} Danny Mahone
M^{me} Isabelle Viau

Comité consultatif de transport des élèves :

M^{me} Jaymee Lafave
M^{me} Isabelle Viau

Membres pouvant être appelés à siéger au Comité de révision mandaté par le conseil d'administration lorsque requis en application des articles 44 et 45 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* et de l'article 9 de la *loi sur l'instruction publique*

M^{me} Viviane Drapeau
M. Alexandre Gagnon
M. Pier-Luc Girard
M^{me} Danny Mahone
M^{me} Nathalie St-Louis

Comité conjoint tripartie piscine École polyvalente Lavigne (Ville de Lachute — Commission scolaire Sir-Wilfrid Laurier — Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord) :

M^{me} Johanne Hamel
M^{me} Jaymee Lafave, (substitut)

Comité de gestion CFTR :

M. Pier-Luc Girard

Comité culturel :

M^{me} Viviane Drapeau

Adopté

6.7. NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE LA RIVIÈRE-DU-NORD AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UNE CORPORATION SANS BUT LUCRATIF

M^{me} Johanne Hamel informe les membres que le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord n'a pas de siège actuellement au conseil d'administration de cette corporation sans but lucratif.

6.8. GESTION CONTRACTUELLE - DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE SERVICE DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} MAI ET LE 31 JUILLET 2024

Pour information

7. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE OU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROPOSITION D'HUIS CLOS (RCA-426/SSGAJ)

M^{me} Johanne Hamel **PROPOSE** de tenir une séance à huis clos. Il est 20 h 14.

RETOUR À LA SÉANCE PUBLIQUE (RCA-427/SSGAJ)

M^{me} Johanne Hamel **PROPOSE** le retour à la séance publique. Il est 20 h 35.

8. DIVERS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE (RCA-428/SSGAJ)

M^{me} Lauralie Sarrazin **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 20 h 36.

Adopté

Présidente

Secrétaire